

P.V. N°440

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 22 septembre 2022

Membres présents :

BERTHET Eve Présidente CGT (Visio)
CHARVET Frédéric Secrétaire général CGT
AUFRAY Fabienne Trésorière Générale CGT
EVE Pierryck Administrateur CGT (Visio)
CHARBONNIER Luc Trésorier Général Adjoint FO
BAUDIN Yolande 3^{ème} vice-présidente CFE-UNSA Energies
BROISAT Pierre Administrateur CFDT
PERRI René Administrateur CGT
FALIZE Céline Administratrice CFDT
TAILLEBOSQ Dominique 1^{er} vice-président délégué CGT

MONZIES Mathilde Administratrice CGT
DUPONT Laurent 2^{ème} vice-président CGT
HUAU Laurent 5^{ème} vice-président FO
FREYCHET Florian Administrateur CFE-UNSA Energies
ORTOLLAND Julien Administrateur CFDT
DREUX Hervé Secrétaire général adjoint CGT
SANCHEZ Serge Administrateur CGT
CAILLETTE Gilles Administrateur CFE-UNSA Energies
GAMBELLIN Vincent Administrateur CGT

Absents excusés :

SOLTYSIAK Maité Administratrice CGT
BREHERET Hervé CFE-UNSA Energies
ROBERT Emmanuel 4^{ème} vice-président CFDT

DELLEUR Pascaline Administratrice CFE-UNSA Energies
LARGY Jean-Marie Administrateur CFDT

Participants :

GONZALEZ Emmanuelle- Secrétaire Assistante
GROBEL Jean-Louis - DIT Plaque Rhône Alpes
RANCUREL REVOL Lydie - Cheffe de Cabinet
TORNIL Vincent - Invité
Burotik'Alpes - Rédaction PV

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
 2. Approbation du PV du CA N° 439 du 19/05/2022 (vote)
 3. Mandatement du représentant à l'AG des CMCAS (Vote)
 4. Convention de répartition des charges 2023 (Vote)
 5. Point budget : tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits (Vote)
 6. Propositions des commissions (Vote)
 7. Bilan CT et ACM été 2022
- Questions diverses

Eve BERTHET, ouvre la séance. Elle est en visioconférence.

La présidence est assurée par Eve BERTHET. Dominique TAILLEBOSQ est en charge de la gestion de prise de parole. L'appel a été réalisé en début de séance.

L'ensemble des membres présents valide à l'unanimité la tenue du Conseil d'Administration de ce jour en présentiel et visio-conférence.

Proposition est faite de voter par délégation plutôt que par membre => acceptée par toutes les OS.

1. Actualités

Pierre BROISAT (CFDT) – Une grève pour l'hôpital public est prévue cet après-midi à 14h00 à Chambéry et 09h00 à Annecy. En tant que citoyen tout le monde est concerné.

Eve BERTHET (CGT) – Je te remercie de cette annonce et la CGT est mobilisée.

Hervé DREUX (CGT) donne lecture d'une déclaration liminaire :

Déclaration CGT CA CMCAS PAYS DE SAVOIE 22 septembre 2022

MOBILISATION DANS LES IEG DEPUIS LE 13 SEPTEMBRE JUSQU'AU 29... ET AU-DELÀ !

*Des DIZAINES DE MILLIERS d'AGENTS des IEG se sont MOBILISÉS MASSIVEMENT et exigent une rupture totale des pratiques des employeurs relatives aux mesures salariales.
Les agents réclament leur dû : un VRAI SALAIRE !*

*L'inflation en 2022 va dépasser 7%... la FNME-CGT revendique de combler la perte de pouvoir d'achat dans les IEG par une mesure immédiate et pérenne satisfaisant tous les personnels :
UN SALAIRE DOIT PERMETTRE À TOUTES ET TOUS DE VIVRE DIGNEMENT !*

Les employeurs hors-sol ont proposé en réunion de CPPNI le 13 septembre + 1,3% de Salaire National de Base en janvier 2023 (en complément du « royal » +1 % d'octobre 2022) et une recommandation patronale minimale de + 0,9% de NR (reclassement et avancement).

Pour la FNME-CGT ces propositions inacceptables sont une provocation pour tous les travailleuses et travailleurs des IEG qui avaient déjà cumulé un retard important du SNB sur plusieurs années et qui subissent maintenant le contexte très inflationniste. Trop c'est trop, il faut mettre fin au mépris et au déni des employeurs de la Branche des IEG.

La FNME-CGT appelle à maintenir la pression en restant MOBILISÉS pour faire plier les directions, comme cet été avec Storengy.

Les prochaines réunions de négociation CPPNI ont lieu aujourd'hui et le 30 septembre.

Alors dès JEUDI 29 SEPTEMBRE (journée d'appel confédéral de la CGT) mobilisez-vous pour votre pouvoir d'achat.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) donne lecture d'une déclaration liminaire :

Nous avons demandé et obtenu en son temps la mise en place de l'aide jeunesse, anciennement participation aux activités des enfants. Nous regrettons que cette offre ne soit ouverte que pendant la période de l'automne et demandons qu'une famille puisse en bénéficier tout au long de l'année. Notre

constat aujourd'hui c'est qu'il n'est pas simple de retrouver cette offre sur le site internet de la CMCAS ce qui peut freiner les primo demandeurs. En 2021, 383 enfants ont bénéficié de l'aide pour un montant total 8 430 euros. La moyenne est donc de 22 euros par enfant... 22 euros ! Nous sommes loin des 40 euros affichés dans l'offre. Ceci n'est pas étonnant car seulement 1% des bénéficiaires de notre CMCAS ont un coefficient inférieur à 7500 et peuvent prétendre à l'aide complète. Dès que le coefficient de 7500 est franchi, l'aide baisse... jusqu'à devenir trop peu significative pour être sollicitée. Nous demandons que les conditions de ressources soient revues afin qu'un plus grand nombre puisse avoir une participation significative surtout dans la période que nous vivons alors que les justificatifs de revenus demandés sont ceux de 2020 ! Nous réitérons notre demande d'aide aux activités des adultes. Tout comme par le passé nous mettons en avant le fait que la CMCAS, ses partenaires LCE et SAVATOU, ne peuvent couvrir la demande de tous les bénéficiaires sur tout le territoire. A l'heure où notre CMCAS veut mieux prendre en compte le handicap, où les études montrent que les activités sportives et culturelles sont importantes pour cette population : quelle offre avons-nous ? Les administrateurs CFE UNSA Énergies proposent de mettre en place une aide pour les activités des adultes, des adultes handicapés en particulier pour l'année 2023

Eve BERTHET – Je rappelle que chaque OS peut présenter un budget 2023 et vous invite à faire des propositions. Des commissions existent aussi. Je déplore que cela n'ait pas été abordé lors de la précédente commission ASS.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – La proposition sera faite à la prochaine commission.

Julien ORTOLLAND (CFDT) donne lecture d'une déclaration liminaire :

« Hier, mardi 13 septembre 2022, à l'appel de 4 Fédérations Syndicales Représentatives à GRDF, la mobilisation était au rendez-vous.

Avec un taux de grévistes de 51% pour la Direction Réseaux Sud-Est et de 35% pour la DCT Sud-Est, le signal envoyé aux Employeurs des IEG est sans appel :

OUI : la baisse du pouvoir d'achat liée à l'inflation devient aujourd'hui insupportable pour les salarié(e)s de GRDF

OUI : un SNB ridiculement bas depuis bon nombre d'années a engendré une forte dégradation de nos conditions de vie

OUI : la perte d'attractivité de nos métiers est aujourd'hui une évidence : GRDF n'attire plus et la direction recrute difficilement

OUI : les dividendes monstres reversées aux actionnaires durant ces mêmes années auraient aussi dû bénéficier aux premiers créateurs de ces richesses : les salarié(e)s

NON : les salarié(e)s ne se satisferont pas de quelques « mesurette salariales », qu'une grande majorité d'entre eux perçoivent comme du mépris de la part des employeurs

Depuis 2009, les augmentations de SNB sont telles que nous avons perdu près de 10% de pouvoir d'achat, notre grille des salaires s'est faite gentiment rattrapée et dépassée par le SMIC.

Malgré cela, les Employeurs ont une nouvelle fois proposé une augmentation indécente du SNB :

+1,3% au 1er janvier 2023 (en complément du farneux +1% au 1er octobre 2022)

Une recommandation patronale minimale de +0,9% pour les NR en 2023. Cela comprend les reclassements et les avancements

La CFDT estime que les Employeurs jouent à un jeu dangereux en multipliant les provocations.

Un hiver particulièrement sensible s'annonce effectivement pour le secteur énergétique français et l'engagement de l'ensemble des salariés des IEG sera primordial pour faire face à ce défi.

Dans ce contexte, les Employeurs sont-ils prêts à rajouter une crise sociale à la crise énergétique tant annoncée ? »

Eve BERTHET (CGT) – Je souhaite la bienvenue à Mathilde MONZIES et Laurent HUAU au sein de ce CA. Mathilde MONZIES remplace Vincent TORNIL pour la délégation CGT et Laurent HUAU remplace Jean-Pierre GENIN pour la délégation FO. Je vous remercie pour votre implication. A noter que Vincent TORNIL est présent ce jour en tant qu'invité.

Mathilde MONZIES (CGT) – Je me présente brièvement : depuis 10 ans je suis à EDF hydro et en 2018 je suis devenue correspondante handicap à Hydro Alpes puis suppléante au CSE d'hydro Alpes dans la délégation CGT. Je prends fonction à ce CA et remercie Vincent TORNIL qui m'a remplacé pendant mon congé maternité qui vient de se terminer.

Laurent HUAU (FO) – je suis salarié à EDF Commerce à Annecy et membre de différentes commissions de la CMCAS.

Eve BERTHET (CGT)

- **Point sur les élections SLVie :**

Le rétroplanning et les fiches de candidature ont été envoyés le 12/09.

Le mode de scrutin est le vote par correspondance.

Les dates du vote par correspondance sont du 04 au 24 Novembre 2022 minuit, cachet de la poste faisant foi.

J'informe que la commission Achats se réunira à la suite du CA.

Suite au mail adressé aux OS du 08/09, il était demandé de nous communiquer les noms des représentants pour la composition du Bureau de Vote qui se tiendra aux Glaisins, au siège de la CMCAS. Je rappelle l'article 5.3 du règlement qui stipule que ce ne doit pas être un ou une administratrice.

Seulement deux OS m'ont indiqué un nom et la CFE-UNSA m'adressera un autre nom puisque celui donné était administrateur.

Est-ce que FO et la CFDT vont me communiquer le nom d'un représentant pour le Bureau de Vote ? sachant que la date limite est arrêtée au 05 octobre 2022.

Luc CHARBONNIER (FO) - Pour FO ce sera Laurent DELZARS.

Pierre BROISAT (CFDT) – La CFDT n'a pas de nom à communiquer et je pense qu'il n'en sera pas donné.

Récapitulatif des noms des représentants pour le Bureau de Vote :

CFE UNSA/ENERGIE : en attente

FO : Laurent DELZARS

CFDT : /

CGT : Laurent EXCÔFFIER

Eve BERTHET (CGT) – L'article 2 du Règlement électoral stipule que le CA de la CMCAS doit élire le Président du Bureau de Vote. Nous vous proposons Stéphane BON MARDION.

Aucune intervention n'étant faite, je procède au vote.

Résultat du vote :

- pour : 19 (11 CGT – 3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Stéphane BON MARDION est élu Président du Bureau de Vote à l'unanimité.

Eve BERTHET (CGT) – Je rappelle qu'un CA extraordinaire a lieu le 5 octobre en visioconférence.

Julien ORTOLLAND (CFDT) – j'indique que la déclaration vaut avis motivé concernant notre position sur le sujet.

« La CFDT, attachée à la démocratie ne s'oppose bien évidemment pas au principe d'une élection des membres des Bureaux et des Délégués des Sections Locales de Vie de la CMCAS Pays de Savoie. Néanmoins, la CFDT estime que dans le contexte économique que traverse la CMCAS depuis plusieurs années, lié notamment à des réductions de dotations impactant les activités et les infrastructures et imposant une nécessaire sobriété budgétaire, l'utilisation de cette somme (20000€) aurait pu bénéficier, par exemple, à des travaux de rafraîchissement de la salle Marcel Paul, à la réparation du toit du local plongée, à la mise en place d'équipements PMR sur le site d'Aiguebelette, à des aides pour des bénéficiaires en difficultés, ou bien encore au financement d'activités. Ainsi la CFDT estime qu'une désignation des membres des Bureaux et des Délégués de SLVie, au prorata si nécessaire des résultats de chaque OS aux élections CMCAS de 2021 aurait permis l'utilisation de cette somme à d'autres fins. Par conséquent la CFDT ne participera pas au vote de la Délibération 2022-046 ainsi qu'à la Commission Achats de ce jour. »

Eve BERTHET (CGT) – Je déplore cela. Cette déclaration aurait pu être lue au moment du vote du règlement électoral qui a été approuvé à l'unanimité. Cependant j'entends et rappelle l'article 25 et le principe démocratique.

- Retour sur la saison d'été d'Aiguebelette et St Jorioz

Eve BERTHET (CGT) – Pour le site d'Aiguebelette nous vous ferons un retour au prochain bureau, la saison n'étant pas terminée nous n'avons pas les chiffres consolidés. Les deux sites ont connu un beau succès cet été et je souhaite remercier vivement l'ensemble des bénévoles des deux sites. Une demande importante nous est faite pour utiliser ces lieux pour des réunions de services et de moments conviviaux. Un point sera fait en commission patrimoine.

- Point de situation RH

Eve BERTHET (CGT) – Je donne la parole à Jean Louis GROBEL.

Jean Louis GROBEL – Je vais vous faire un point sur la partie TH lié à la plaque et au territoire des deux Savoies.

A ce jour, le TH au niveau de la plaque est de 130 postes et nous sommes d'un point de vue financier à 121 postes. En cause les nombreuses diminutions des dotations financières des activités sociales qui nous ont contraint à revoir la masse salariale à la baisse. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons financer que 121 postes sur 130.

28 postes sur le territoire des deux Savoies, 39 en Dauphiné Drôme Ardèche, 19 en Rhône Ain Loire et 36 à la maille plaque et 8 postes à la maille maintenance qui font partie de la plaque.

Pour rappel, sur les deux Savoies, sur les 28 postes existants au TH, 18 sont occupés par des salariés permanents, 5 par des CDD et 5 sont vacants et un supplémentaire sera à enregistrer prochainement avec un départ à la retraite. La situation est assez précaire.

La maintenance est un sujet extrêmement important. A ce jour, nous avons 33 postes à la maille plaque et 17 postes sur le territoire des deux Savoies. Ces postes se répartissent ainsi : 8 sont des permanents, 4 des CDD et 5 sont vacants. La situation est donc extrêmement précaire. Je rappelle que ce territoire est le principal pourvoyeur de centres au niveau national et que nous sommes les moins dotés en termes de permanents.

Cette situation est complexe pour les salariés en place et nous demande beaucoup d'organisation de formations etc. Les moyens donnés à la maille plaque sont moindres par rapport aux projets politiques et l'ensemble des activités sociales. Il nous faut pouvoir œuvrer auprès des employeurs pour récupérer les moyens qui doivent être les nôtres. Je rappelle qu'un TH a été validé au niveau national, où les employeurs indiquaient donner les moyens mais à ce jour nous sommes bloqués sur un certain nombre de moyens qui leurs sont demandés.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Quels sont les engagements non respectés par les employeurs ?

Jean Louis GROBEL – Il s'agit notamment de la question RH : nous ne pouvons publier des postes comme souhaité, ils font des propositions contraires ou contradictoires avec les nôtres et les agents ne viennent pas, ils ne facilitent pas les publications dans la bourse à l'emploi. Aujourd'hui nous sommes pris à la gorge et sans appui.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Par qui sont payés les salaires ?

Jean Louis GROBEL – Les salaires sont payés par les IEG et refacturés au niveau de la CCAS, ce qui est neutre pour eux.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Est-ce qu'embaucher des CDI à la CCAS serait possible ?

Jean Louis GROBEL – Une vague d'embauche d'une cinquantaine de postes a été réalisée l'an dernier et aujourd'hui la question est reposée pour une centaine de CDD. La situation est complexe puisque les engagements sur le long terme vis-à-vis des régimes de retraites et des charges patronales est différent avec le recours à la mise à disposition que nous faisons. Je rappelle que nous sommes issus de l'article 25 et que la CCAS ne devrait fonctionner qu'avec des mises à disposition. Si nous partons sur des embauches en CDI nous remettons complètement en question le statut qui est le nôtre. Nous ne sommes pas employeurs de plein droit, ce qui nous met en défaut légalement et politiquement parlant puisqu'aucune décision est prise en ce sens-là. Nous rappelons donc aux entreprises notre statut et le cadre dans lequel nous nous inscrivons pour les mises à disposition.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – La problématique de personnel est donc due à la mauvaise volonté RH des employeurs ?

Jean Louis GROBEL – C'est effectivement le plus gros levier puisque nous sommes bloqués sur la publication des emplois. Le fait que le territoire des 2 Savoie soit parmi les plus chers de France freine grandement l'attractivité. Si aujourd'hui les collègues n'habitent pas le bassin ils ne sont pas encouragés à venir. Depuis la dernière négociation avec les employeurs en 2018, la refacturation à la CCAS est systématique, ce qui n'était pas le cas avant. La dotation financière est d'autant plus utilisée à ce jour.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Nous assistons aux mêmes problématiques en interne : bon nombre de personnes postulent au CIH mais arrêtent car ils se rendent compte qu'ils perdent en qualité de vie et financièrement.

Luc CHARBONNIER (FO) – J'aimerais connaître le nombre de MAD et leur positionnement, s'ils sont dans le personnel ou bien dans les villages vacances sur les territoires.

Jean Louis GROBEL – Avec les mouvements de cet été je n'ai pas les chiffres exacts. Dans tous les cas, les ¾ sont statutaires et majoritairement sur du tertiaire.

Julien ORTOLLAND (CFDT) – Aux vues de tout ce qui s'est dit la question d'entamer une procédure en justice pourrait-elle se poser ? Car il n'est pas normal qu'ils s'opposent à des détachements. Si un cas fait jurisprudence des choses pourraient bouger.

Jean Louis GROBEL – Je pense que les fédérations portent aussi cela.

Eve BERTHET (CGT) – Je partage complètement et j'invite chaque OS à pousser ces éléments face aux directions, comme le fait la CGT. Et c'est grâce à notre combativité que nous avons obtenu les 16 derniers postes. Le plus pertinent serait que toutes les OS puissent former un collectif pour porter ce sujet et arriver à obtenir gain de cause. Je prends exemple de la restauration méridienne et des divergences qui apparaissent entre les OS.

Il faut que chaque OS interpelle les directions quant aux problématiques RH.

Julien ORTOLLAND (CFDT) – Je suis d'accord. Le fait est que les problématiques internes sont tellement nombreuses que la question de l'activité sociale n'est pas du tout évoquée. Je pense que ce rappel devrait être fait.

Eve BERTHET (CGT) – Nous faisons bien plus : nous avons créé une délégation spécifique CGT sur les activités sociales au niveau Rhône Alpes. C'est comme cela que nous avons obtenu les 16 postes.

Julien ORTOLLAND (CFDT) – Je l'entends mais je n'ai pas le vecteur pour faire des déclarations en CSE pour l'instant. GRDF est loin de ces problématiques et je déplore cela.

Jean Louis GROBEL – Je rappelle que nous sommes responsables d'hommes et de femmes qui travaillent pour les activités sociales et syndicalement parlant ils n'ont pas le droit d'accepter les conditions dans lesquelles ils travaillent. Je considère que nous avons un rôle à jouer localement et notamment porter des choses au niveau régional. Dans 15 jours je vais rencontrer la direction RH ENEDIS à Lyon pour qu'ils récupèrent deux salariés qui sont en invalidité depuis plusieurs années et qui sont toujours à notre charge. Encore une fois ils ne respectent pas les textes et la seule délégation qui est allée chercher cela est la CGT. J'invite toutes les OS à se mobiliser tous ensemble. En tant que directeur interterritorial je suis responsable et impliqué.

Julien ORTOLLAND (CFDT) – Je suis favorable à faire une déclaration Sud-Est GRDF mais il me faut des éléments précis de communication.

Jean Louis GROBEL – J'insiste sur le fait que les personnes en invalidité qui ne sont pas reprises par leurs employeurs sont une double charge pour nous étant donné que nous les avons remplacés. Une centaine de salariés sur la France ne sont pas repris par les IEG alors que réglementairement elles sont dans l'obligation de le faire.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je pense qu'il s'agit d'un gros problème politique de l'Etat vis-à-vis d'EDF et nous avons une déclinaison sur le terrain de cette dernière. Je crains que de s'attaquer à nos directions locales n'ait pas un gros impact, il faudrait écrire au Député qu'il s'empare du sujet. La renégociation de l'accord moyen bénévole de 2017 va débiter mais sans trop d'espoir ; si la politique nationale est de réduire les effectifs les difficultés perdureront.

Jean Louis GROBEL – De mémoire environ 400 postes statutaires avaient été supprimés dans les activités sociales en 2017 et il serait étonnant que cela évolue dans le bon sens.

Eve BERTHET (CGT) – Nous sommes d'accord localement mais nos fédérations ne le sont pas. J'invite les membres à se rapprocher de leurs fédérations.

Mathilde MONZIES (CGT) – Je pense que pour les CPP et les managers, l'idée de proposer un poste à la CMCAS n'est pas un réflexe et l'idée de faire des conventions peut aussi paraître compliqué, ce qui ne facilite pas la mise en avant de ces postes. Ce regard-là est à changer.

Jean Louis GROBEL – Je confirme et nous participons depuis 3 ans aux comités de recrutements et suivis côté RH. Nous avons donc tous les CPP et RH de toutes les entreprises. Le fait d'assister à ces réunions a permis de faire tomber les clichés et de lisser les relations et de montrer que nous sommes professionnels. La convention de MAD est expliquée. Nous sommes les seuls avec Mr LONGUET à avoir gagné l'accès aux comités RH en France. Des choses restent effectivement liées à la politique nationale mais je suis convaincu que nous pouvons aller chercher des choses localement et je sollicite toutes les OS pour œuvrer au niveau local.

Eve BERTHET (CGT) remercie Jean Louis GROBEL pour son intervention.

2. Approbation du PV du CA N° 439 du 19/05/2022 (Vote)

Eve BERTHET (CGT) – je vous donne lecture de la délibération :

DELIBERATION N° 2022.038

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°439 du 19 mai 2022

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, approuve à l'unanimité des présents le procès-verbal du Conseil d'Administration N°439 du 19 mai 2022.

Résultat du vote :

- pour : 19 (11 CGT – 3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

Le PV du CA n° 439 du 19 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Mandatement du représentant à l'AG des CMCAS (Vote)

Eve BERTHET (CGT) – Nous allons passer tout d'abord les trois délibérations relatives aux principes directeurs de répartitions et l'abondement CSMR et nous poursuivrons avec les mandatements. L'AG des CMCAS se tiendra les 12 et 13 octobre.

Les principes directeurs et de répartitions sont identiques à 2022, en fonction de la contribution des employeurs, à noter que la contribution finale sera annoncée le 30 septembre.

Je passe à la délibération 2022.040. Sachant qu'il n'y a pas d'interventions, je vous propose de passer au vote :

DELIBERATION N° 2022.040

**Relative à la délibération N° 2022.061
de la session du Comité de Coordination des CMCAS du 14 Septembre 2022 :**

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'EXERCICE 2023

Résultat du vote :

- pour : 11 (CGT),
- contre : 6 (3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energie),
- abstention : 2 (FO).

La délibération est adoptée à la majorité

Eve BERTHET (CGT) – Je passe à la délibération 2022.041. Sachant qu'il n'y a pas d'intervention, je vous propose de passer au vote :

DELIBERATION N° 2022.041

Relative à la délibération N° 2022.062
de la session du Comité de Coordination des CMCAS du 14 Septembre 2022 :

PRINCIPES DE REPARTITION POUR L'EXERCICE 2023

Résultat du vote :

- pour : 11 (CGT),
- contre : 6 (3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energie),
- abstention : 2 (FO).

La délibération est adoptée à la majorité.

DELIBERATION N° 2022.042

Relative à la délibération N° 2022.063
de la session du Comité de Coordination des CMCAS du 14 Septembre 2022 :

ABONDEMENT CSMR 2023

Résultat du vote :

- pour : 13 (11 CGT – 2 FO),
- contre : 6 (3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energie),
- abstention : 0.

La délibération est adoptée à la majorité.

Eve BERTHET (CGT) – Je vous propose de passer au mandatement du représentant à l'AG des CMCAS. Nous vous proposons Frédéric CHARVET à l'AG des présidents car vous n'êtes pas sans savoir qu'étant aussi administratrice du CA de la CCAS je suis invitée à participer à l'AG des Présidents et je souhaitais que Frédéric puisse participer et porter les votes que nous venons d'effectuer. Etant donné qu'il n'y a pas d'interventions, je vous propose de passer au vote.

DELIBERATION N° 2022.039

Mandatement du représentant à l'AG des CMCAS

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, mandate Frédéric CHARVET Secrétaire Général de la CMCAS Pays de Savoie, pour le représenter à l'AG des CMCAS 2022, et émet un avis favorable pour l'ensemble des votes.

Résultat du vote :

- pour : 19 (11 CGT – 3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

EB Fe

4. Convention de répartition des charges 2023 (Vote)

Eve BERTHET (CGT) – Je laisse la parole à la Trésorière Générale Fabienne AUFRAY.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Vous avez reçu une nouvelle version de la convention de la répartition des charges ce matin, des chiffres manquants ayant été rajoutés. Il n’y a pas de remarque mais Yolande BAUDIN souhaite intervenir.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Les administrateurs CFE-UNSA Energie réitèrent leurs demandes de travail en commission BPR pour l’optimisation de nos locaux et leur avenir comme effectué l’an dernier. Il nous avait été demandé de travailler sur ce thème afin d’élaborer un plan directeur de l’utilisation et réutilisation de nos locaux. Il vaut mieux se préparer aux vues de ce qu’il risque de se passer avec les moyens bénévoles. Nous avons demandé à ce que la commission s’empare de ce dossier et aucun retour n’est fait ce jour.

Eve BERTHET (CGT) – Pour avoir lu le compte rendu de la commission BPR, cela a déjà été abordé.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Je n’ai rien vu concernant les locaux des antennes, du siège. Un premier groupe de travail avait fait un état des lieux et suivant les échéances de renouvellement de bail et autres il était convenu de voir si la poursuite de location de tous les locaux était pertinente. Il avait été demandé qu’une étude chiffrée soit examinée en commission BPR.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je tiens à rappeler que je les invite à la construction de l’ordre du jour systématiquement et que j’ai très peu de retours.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Je réitère donc ma demande.

Eve BERTHET (CGT) – Je souligne que des commissions existent et il faut les utiliser. Je rappelle également les propos de certaines OS sur la suppression des locaux. Ils sont tous acteurs dans l’ensemble des commissions et les CR montrent que des choses sont faites. Je prends exemple de Morillon. Un travail est à faire sur la défense collective des locaux. Je rappelle que sur la surface des locaux nous sommes partis sur le minimum de ce que nous pouvions avoir sur les antennes où un bail externe a été exigé par les employeurs. J’aurais souhaité qu’à ce moment-là toutes les OS montent au créneau pour conserver les locaux et ça n’a pas été le cas. Les OS ne défendent pas ce qui est demandé localement. Je vous invite donc à apporter vos contributions pour la construction des ordres du jour ou le cas échéant notifier les points en questions diverses lors de la commission BPR.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Nous avons évoqué lors du groupe de travail sur le budget la possibilité de réintégrer des locaux des employeurs non utilisés dans la mesure où ils auraient obtenu satisfaction sur des réductions de détachements.

Eve BERTHET (CGT) – Je répète que nous sommes en phase localement sauf que chaque OS a des avis divergents qui sont en lien avec les fédérations. La renégociation est importante.

Vincent TORNIL (CGT) - J’estime que si les OS portent ce qui est à l’opposé de ce qui est dit localement, c’est donner un coup d’épée dans l’eau.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – J’ignore si ma fédération est contre et je vérifierai.

Eve BERTHET (CGT) – Je suis en phase avec ce que porte ma fédération. Je dis simplement que dans d’autres OS ce n’est pas le cas et par conséquent ce n’est pas ce qui est porté localement.

Pierre BROISAT (CFDT) – Nous avons appris lors de la dernière commission que la proposition qui avait été faite de mettre des locaux à Morillon pour le personnel a changé. La CCAS a décidé de changer de capacité : de 5 postes ils sont passés à 3 postes et nous n’avons pas été informés alors que nous étions à l’initiative.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Je parle en tant qu'ancien président de la commission BPR. Nous avons mis en place un groupe de travail sur la partie budget et patrimoine, ceci en vue d'une optimisation des coûts de tous les locaux.

Je rappelle que la réflexion des commissions doit agrémenter les CA et non l'inverse.

L'incohérence entre les fédérations et les syndicats et locaux existe et nous sommes contraints par les employeurs. Syndicalement il faut avoir une position commune et je rejoins les propos de Jean-Louis sur le niveau régional. Il avait été abordé dernièrement de remettre dans les sites IEG les locaux professionnels et les locaux SLVie. Cela doit rester dans le périmètre de la commission pour que cela puisse être discuté. Porter collectivement les sujets est important.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Nous aurons une discussion avec notre fédération.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Pour répondre à Pierre BROISAT, des modifications ont été faites. Des éléments seront apportés dans le cadre de la commission et nous verrons ce qui sera proposé au CA, toujours dans la logique de réduction des coûts liés aux locaux. Un bilan du coût antenne par antenne doit être fait et nous devons poursuivre les états des lieux commencés.

Eve BERTHET (CGT) – Je propose de passer au vote.

DELIBERATION N° 2022.043

CONVENTION DE REPARTITION DES CHARGES 2023

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité la convention de répartition des charges administratives 2023, et mandate la Présidente pour signer ladite convention.

Résultat du vote :

- pour : 19 (11 CGT – 3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits (Vote)

Fabienne AUFRAY (CGT) – j'ai reçu une remarque sur le tableau de suivi budgétaire : deux colonnes ont été masquées comprenant les commissions et les secteurs. J'ai demandé qu'elles soient déverrouillées.

Les demandes de transfert de crédits ont été envoyées et je demande si des membres ont des questions. La page 1 et une partie de la page 2 ont été votées par accord de principe en bureau au mois de juin.

Eve BERTHET (CGT) – N'ayant ni intervention ni remarque, je propose de passer au vote.

DELIBERATION N° 2022.044

Transferts de crédits N°4

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'ensemble des transferts de crédits N°4.

Résultat du vote :

- pour : 19 (11 CGT – 3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Eve BERTHET (CGT) – Je remercie la Trésorière Fabienne AUFRAY pour le travail réalisé. Je passe aux CGV de la CMCAS et en profite pour rappeler que ces conditions générales de vente doivent évoluer en fonction des circonstances. Je laisse la parole à Fabienne AUFRAY pour présenter ce point.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait revoir les règles. Elle a fait une proposition qui a été adressée, proposition qui n'a pas fait l'objet de remarque. Le mode de paiement est désormais uniquement en ligne et par chèque.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Qu'en est-il des chèques vacances ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – Nous l'avons ajouté parce qu'il y avait des demandes mais ce n'est pas accepté pour nos activités.

Yoïande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – S'agit-il d'un problème matériel ou bien est-ce une position ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je n'ai pas la réponse.

Lydie RANCUREL REVOL – Vous n'avez jamais abordé ce sujet entre vous, y compris au moment de l'élaboration des règles budgétaires etc. Je ne sais pas si la CMCAS peut encaisser des chèques vacances.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – C'est simplement un sujet à évoquer en commission budget.

Frédéric CHARVET (CGT) – Il faut peut-être que nous soyons adhérents à quelque chose.

Jean Louis GROBEL – La question ne se pose pas qu'à la CMCAS Pays de Savoie. Il faut peut-être voir si elle n'est pas traitée au niveau national.

Eve BERTHET (CGT) – Il faudrait voir avec le pôle gestion. Cela n'empêche pas d'un CA à l'autre de les faire évoluer.

N'ayant ni remarque ni intervention je propose de passer au vote :

DELIBERATION N° 2022.045

Conditions Générales de Vente CMCAS Pays de Savoie v1

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité les Conditions Générales de Vente de la CMCAS v1.

Résultat du vote :

- pour : 19 (11 CGT – 3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pause à 10h40.

Reprise à 11h04.

6. Propositions des commissions (votes)

Frédéric CHARVET (CGT) présente le document transmis le 20 septembre qui annule et remplace celui du 15 septembre 2022.

J'attire votre attention sur le contenu et l'efficacité du document. Le rôle des commissions est de faire des propositions. Force est de constater que ce document comporte beaucoup de questions et de remarques généralistes, ce qui rend la tâche du CA beaucoup moins efficace et efficiente. Je propose donc aux présidents de commissions d'être plus vigilants par la suite sur l'établissement des propositions sur le papier pour présentation au CA.

Je vous propose de ne pas toutes les lister aux vues du nombre mais de débattre ou de discuter de celles qui le nécessiteraient.

Laurent DUPONT (CGT) – Concernant la commission pensionnés, les repas pensionnés vont arriver sur les deux départements au mois de novembre et je voulais connaître la règle concernant la gratuité pour les membres de la commission.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Il n'y a jamais eu de gratuité, tous les membres paient leurs repas. A aucun moment il n'y a eu des invitations.

Laurent DUPONT (CGT) – Qu'en est-il des professionnels ?

Eve BERTHET (CGT) – Ce n'est pas aux élus de répondre aux questions de la partie professionnelle.

Laurent DUPONT (CGT) – Je prends note.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je précise qu'un élu et/ou membre de commission paie ses activités au même titre que les autres.

Je mets au débat l'ensemble des propositions et invite chaque membre à se manifester.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Parfois les propositions se trouvent sur 2 PV de commission et nous nous apercevons que certaines sont déjà faites. Ce n'est pas simple.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je suis d'accord, et d'autres sont aussi obsolètes.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Sur la commission jeunesse et plus précisément l'arbre de Noël nous n'allons pas voter un supplément budgétaire de 5 000 € alors que les dépenses n'ont pas encore été faites.

Eve BERTHET (CGT) – Nous aurons la vision du budget lors du CA du 15 décembre.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je propose de voter par pavé.

Eve BERTHET (CGT) – Je pense qu'il faut passer commission par commission et notifier les éléments le nécessitant sinon je crains un dysfonctionnement entre élus et professionnels.

Commission JEUNESSE Du 20 MAI 2022	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Ajouter dans le planning visites élu(e)s sur CT/ACM, les conventions externes (voir si ok avec les papiers administratifs nécessaires à la visite)</p> <p>2/ Transférer la demande de départs/retours colos aux membres des commissions</p>	<p>Accord du CA</p>

Commission JEUNESSE Du 16 SEPTEMBRE 2022	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Pour la journée porte ouverte Automne : pouvons-nous convier une personne de conseil promotion (demi-journée ou journée complète) pour assurer la partie présentation des offres colos, convoyages etc.</p> <p>2/ Réfléchir à l'élaboration d'un QR code par activité qui renverrait à « Mes Activités ».</p> <p>3/ Faire un weekend ado commun avec le SPF, copains du monde. Thématique weekend ado : harcèlement.</p> <p>Arbres de Noel :</p> <p>4/ Revalider les prérogatives de la commission jeunesse : qui valide le contenu des arbres de Noel ? REX de l'année 2022, l'info a été passée envers les pros que le CA validerait les spectacles, et que la com' ne valide rien. Or, le CA est le 22 septembre, très tard pour valider des troupes. La commission jeunesse propose de garder la main sur ce point pour ne pas être impactée par des délais trop longs.</p> <p>5/ Pour les arbres de Noel Morillon / St Jean Sixt / La Ravoire : nous demandons d'avoir des référents pro SA. Pour les 5 : référents « conseil promotion » pour assurer le lien avec les BN et présenter les offres en plus des élu.e.s et pro SA présents (prévoir de la doc des AS).</p> <p>6/ Besoin de connaître les élu.e.s qui gèrent les ateliers casques virtuels.</p> <p>7/ Budget complémentaire de 5 000 euros (budget initial 29 000 euros) : pour couvrir les devis déjà faits pour les 5 arbres + l'achat potentiel d'un arbre de Noel (à confirmer si non réparable : question posée à Gilles Caillette et Stéphane Bon-Mardion).</p> <p>8/ Pour 2023 : 5 arbres, 2/3 et 9/10 décembre (sous réserve des vacances scolaires 2023 2024). Budget : 35 000 euros (inflation prise en compte) – spectacle A Kan la dérive (adapté handicap) (si besoin avec retour 2022, modification du nb et lieux en CA de début d'année.</p>	<p>Accord du CA</p> <p>sauf pour la Proposition 4 et Proposition 7 : reportée au CA de Décembre</p>

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Je reviens sur la proposition 4 et rappelle que les commissions ne valident rien hormis l'ASS qui valide les dossiers solidarité. Les commissions font des propositions au CA.

Eve BERTHET (CGT) – Je pense qu'il y a une incompréhension entre les élus et les professionnels. Le CA donne les orientations politiques et de thématiques de l'arbre de Noël et ensuite la commission décline suivant ces directives. Je prends l'exemple des validations du spectacle de décembre. Jamais le CA n'a validé le spectacle, c'est à la commission de le faire.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – J'ajoute que nous avons été sursollicités pour ce point.

Eve BERTHET (CGT) – Je sollicite Jean Louis GROBEL au sujet des pôles proximité et séjours et activités dans l'accompagnement des commissions et des élus. Nous retrouvons dans ces commissions une multitude de questions professionnelles et politiques et il serait pertinent de faire un rappel sur les fonctionnements et accompagnements auprès des élus et aussi insister sur le fait que les professionnels peuvent être force de propositions en suivant nos orientations politiques.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Nous devrions déjà être en train de travailler sur l'arbre de Noël 2023. Nous avons un an de retard.

Jean Louis GROBEL – Je prends note de la demande.

Eve BERTHET (CGT) – Ce rappel est important. Je ne sais plus comment faire pour que les projets se déroulent correctement. Nous nous mettons en difficultés ainsi que les professionnels. Si un rappel des prérogatives doit être fait aux commissions ainsi qu'aux professionnels nous le ferons également. Un temps d'échange dans les commissions doit avoir lieu et je souligne que les membres du bureau sont à disposition pour toutes questions. Il ne faut pas qu'elles restent sans réponse et qu'elles attendent le CA pour les avoir. Les professionnels quant à eux ont pour base les orientations politiques de la CMCAS, le budget 2023 ainsi qu'un budget complémentaire qui avait été voté.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Je reviens sur la proposition 1. Lors de la promotion des offres un élu et deux professionnels sont présents, dont un qui est spécialisé dans la question. Je pense qu'un seul professionnel et un élu est suffisant pour faire la promotion des offres et rediriger les personnes au besoin.

Jean Louis GROBEL – Je partage.

Commission Jeunes Agents Du 01 JUIN 2022	Avis du CA Décision du CA
1/ Covoiturage : Développer une plateforme de covoiturage pour toutes les réunions et activités de la CMCAS, à destination des élus et des bénéficiaires. (Exemple application : Caroster). 2/ Budget de réactivité : Est-il possible de demander un budget de réactivité pour la commission ? 3/ Mes activités : Demander la réalisation d'un tuto vidéo pour s'inscrire sur « Mes activités » à destination des bénéficiaires, détaillant le tour de rôle, les paiements, etc. ...	Accord du CA Proposition 2 : Budget 2023 Proposition 3 : tuto réalisé (se rapprocher du National / Karine PASERO)

4/ Communication :

- Développer une application CMCAS Pays de Savoie pour partager le CAIRN, planning d'ouverture du site d'Aiguebelette, les activités, etc...
- Site d'Aiguebelette et St Jorioz :
- * Développer la visibilité des sites sur le site de la CMCAS.
- * Insérer un calendrier d'ouverture des sites, avec mise à jour possible par les élus pour une plus grande réactivité.
- * Mettre en place un panneau d'affichage à l'entrée du site d'Aiguebelette sur l'ouverture ou non de celui-ci.
- * Dotation d'un téléphone portable pour le gardien du site d'Aiguebelette. Prévoir renvoi d'appel du fixe vers le portable.
- Développer le site pour mettre plus en avant tout ce qui est mis à disposition des agents.

5/ Écologie : Achat de kit pour réaliser des produits soi-même (dentifrice, lessive, pastille lave-vaisselle, etc. ...) qui pourraient être distribué aux bénéficiaires, lors des fêtes de CMCAS, SLVie, activités ...

Proposition 4 :
Des choses ont été réalisées, se rapprocher de la com BPR

Proposition 5 :
A commander en fonction des demandes

Vincent TORNIL (CGT) – Je précise que le budget de réactivité est une demande pour 2023. Devons-nous créer une fiche projet budget que l'on nommerait fiche réactivité ?

Fabienne AUFRAY (CGT) – Non car sur les autres commissions nous avons fait autrement. Cette fiche sera à créer au moment de la mise en place de la ligne budgétaire. Pour la proposition n°3 les tutos existent déjà.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – A qui s'adresse ces tutos vidéo ?

Eve BERTHET (CGT) – Je propose que nous nous rapprochions du national et de passer par Karine PASERO qui est référente sur la plaque. Si ce tuto existe il sera ajouté sur notre page internet. La communication sera traitée en gouvernance et avec le comité éditorial.

Jean Louis GROBEL – Je confirme que la commande a été prise en compte localement et en parallèle des outils nationaux devaient être mis en place. C'est la raison pour laquelle une suspension a eu lieu au niveau régional. Je vais demander à Karine PASERO s'il a été diffusé à l'ensemble des CMCAS.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Est-ce un besoin pour les jeunes agents ?

Vincent TORNIL (CGT) – C'est un besoin pour les bénéficiaires du GEH (Groupe d'Exploitation Hydraulique).

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Je tiens à souligner le questionnement positif sur l'environnement.

Eve BERTHET (CGT) – Je souhaiterais que le point 5 soit traité au cas par cas, que ce soit en bureau ou en CA, ceci afin d'éviter les stocks.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Je suis d'accord, la philosophie d'acheter sans que ce soit forcément utilisé questionne. Ne doit-on pas plutôt délivrer des recettes pour des produits d'hygiène ?

Eve BERTHET (CGT) – Des ateliers DIY avaient été mise en place à Morillon. Je trouve l'idée des kits bonne mais il faut faire les commandes ponctuellement, en fonction du nombre de personnes concernées et pour éviter le stock.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Il pourrait être proposé de mettre des recettes dans Cairn.

Eve BERTHET (CGT) – On se rejoint ! Je suis en train de me renseigner pour proposer comment faire un cadeau soi-même pour Noël. Chaque administrateur peut être force de proposition.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Qu'en est-il du point 4.

Frédéric CHARVET (CGT) – Sur le fond c'est très bien mais il faudrait peut-être le formuler différemment. Certains éléments ont été faits, avec le rappel de la mise à jour des affichages, sachant que ces derniers sont gérés par les bénévoles, ce qui a ses limites. Les canaux de communications sont peut-être à revoir.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Je pense que le canal privilégié est le site internet de la CMCAS.

Eve BERTHET (CGT) – Je confirme et cela fonctionne.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – La question est de savoir comment on communique en cas de fermeture non prévue, comme une alerte de la Préfecture.

Frédéric CHARVET (CGT) – Le point sur le téléphone est traité.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Quel est le type de ligne ? RTC ou autre ?

Frédéric CHARVET (CGT) – Les bénévoles demandaient un téléphone fixe et sans fil.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – A savoir que l'abonnement à une ligne fixe coute cher.

Eve BERTHET (CGT) – Nous sommes obligés d'avoir une ligne fixe car nous sommes référencés en camping et accueil de mineur. La Préfecture nous demande donc une ligne fixe, un fax et un accès internet. Une alerte a eu lieu cet été avec une évacuation du site exigée en 20 min. Elle remercie les bénévoles pour leur efficacité.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – Il serait opportun d'étudier les offres d'abonnement pour que cela revienne moins cher.

Eve BERTHET (CGT) – Je propose que la partie Aiguebelette soit transférée à la commission BPR et que le REX des bénévoles soit pris en compte. Je rappelle que sans nos bénévoles nous ne pouvons pas ouvrir le site et peu autour de cette table ont répondu présent cet été et je ne cible personne.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je n'ai pas eu d'appel à bénévole. Si un besoin ponctuel se fait sentir il faut appeler.

Frédéric CHARVET (CGT) – La recherche de bénévoles est importante.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je suis prêt à dépanner pour une journée et en cas de besoin il faut m'appeler. Ce système me convient bien. De faire un vivier de personnes qui sont dans le secteur et qui pourraient dépanner serait bien.

Frédéric CHARVET (CGT) – Une liste existe et on va te rajouter.

Commission JEUNES AGENTS Du 15 SEPTEMBRE 2022	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Doublons entre "Mes Activités" et les activités du site CMCAS Pays de Savoie. Les infos ne sont pas forcément les mêmes car pas renseignées par la même personne.</p> <p>2/ Demander que les 8 affiches dans "Mes Activités" apparaissent en fonction de la forclusion des activités et pas de la date de l'activité.</p> <p>3/ Communication Facebook : mettre en lien directement vers "Mes activités".</p> <p>4/ Quand un événement Facebook est créé, mettre le lien de "MAEL" (Mes Activités En Ligne) en lien billetterie et non le site de la CMCAS PDS.</p> <p>5/ Dans MAEL, avoir des options à choix multiples et pas une ligne par option.</p> <p>6/ Il faudrait que les pros aient un contrôle du MAEL créé, pour vérifier les options saisies et le montant pour les différents profils (célibataire, enfant (âge, nombre)).</p> <p>7/ Pour les activités à tour de rôle, avec une date de forclusion le jour de l'activité, le paiement en ligne n'est plus possible. Il faudrait trouver une astuce pour que les bénéficiaires puissent payer en ligne.</p> <p>8/ Sur ces activités à tour de rôle, il faut bien préciser aux bénéficiaires affectés, qu'ils ont entre le mail d'affectation et le 1er jour de l'activité pour régler en ligne, sinon le paiement se fera en Antenne.</p> <p>9/ Il faudrait pouvoir proposer une explication, formation au Président de commission et SLVie sur "Mes Activités".</p> <p>10/ Communication CMCAS : Création d'un compte Instagram.</p> <p>11/ Acquérir des TPE pour simplifier les règlements sur les événements de la CMCAS.</p> <p>12/ Eclaircissement des règles budgétaires.</p> <p>13/ Rendre accessible le site de la CMCAS et de la CCAS aux DYS.</p>	<p style="text-align: center;">Accord du CA</p> <p style="text-align: center;">Tout ce qui concerne MAEL: Sera traité en gouvernance</p> <p style="text-align: center;">Proposition 10 : Un membre de la Com pourrait faire le lien avec le Comité Edito</p> <p style="text-align: center;">Proposition 12 : Fabienne se tient à disposition</p>

Frédéric CHARVET (CGT) – L'implication est bonne et la volonté est là mais les propositions doivent être recentrées. Par exemple le tour de rôle n'a pas sa place.

Vincent TORNIL (CGT) – Il s'agit ici de réexpliquer le fonctionnement aux bénéficiaires, simplement pour que le bénéficiaire comprenne qu'il peut ne pas participer systématiquement aux activités même s'il a fait toutes les démarches demandées.

Frédéric CHARVET (CGT) – Ceci est donc à mettre en gouvernance et à voir avec Karine pour l'évolution de l'outil. Il est compliqué pour le CA de voter pour ou contre cette demande.

Eve BERTHET (CGT) – Je rappelle que tout ce qui concerne MAEL sera traité en gouvernance et ce sont également des améliorations à faire faire par des professionnels. Un gros travail est à faire dessus et c'est notamment pour cela que nous avons fait évoluer les CGV.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Par rapport au point 12 je suis à disposition des commissions pour tout éclaircissement.

Frédéric CHARVET (CGT) – Nous avons créé un groupe de travail budget pour tenter de réussir à être efficace dans la commission patrimoine. Des points ont déjà été trouvés pour l'ordre du jour.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – « Mes activités » reviennent souvent, ce qui montre que le besoin est réel. Nous pouvons nous en féliciter. La simplification est réelle et la procédure administrative réduite.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Je confirme, nous avons ce retour sur le terrain.

Frédéric CHARVET (CGT) – Je reviens sur la proposition de création du compte Instagram. S'agit-il de CMCAS Pays de Savoie ou bien CMCAS Jeunes Agents Pays de Savoie ?

Vincent TORNIL (CGT) – Le compte serait pour la CMCAS Pays de Savoie, sachant que la commission n'a pas attendu pour celui de jeunes agents qui a été créé.

Jean Louis GROBEL – L'administration du compte doit être faite par les élus.

Vincent TORNIL (CGT) – Ce compte serait seulement de la promotion et de la communication pour la CMCAS. Le but est de toucher les jeunes agents qui ont du mal à être captés.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Tout ce qui concerne la communication et la promotion doit passer par le comité éditorial. Un compte ne peut pas être créé comme cela car on doit maîtriser ce que l'on publie sur nos différents sites. Un jeune agent peut passer au comité éditorial pour cadrer les choses.

Jean Louis GROBEL – J'alerte sur la responsabilité de la CMCAS sur l'ouverture des pages. Il est question de la modération des propos notamment.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – J'atteste de la complexité de gérer une page comme Facebook, le site internet, ce ne sont pas des tâches compliquées mais chronophages.

Commission PENSIONNES Du 07 JUIN 2022	Avis du CA Décision du CA
1/ Repas des pensionnés : proposer toutes les dates retenues sur un même courrier papier et inviter les pensionnés des deux départements sans contrainte de lieux. 2/ Fracture numérique : Il nous faut affiner l'enquête réalisée par les Hauts de France et faire ensuite une demande de budget sur la découverte de l'outil informatique avec un prestataire extérieur (GRETA).	Accord du CA Proposition 2 : Le DIT doit se rapprocher du Pôle Etude et Développement

Eve BERTHET (CGT) – A qui s'adresse l'affinage de l'enquête ?

Laurent DUPONT (CGT) – Elle s'adresse aux professionnels puisqu'elle serait disponible et nous souhaiterions y avoir accès.

Eve BERTHET (CGT) – La demande est donc à faire à Etude et Développement mais je pensais que c'était déjà fait.

Jean Louis GROBEL – Je vais faire passer la demande à Etude et Développement.

Laurent DUPONT (CGT) – Je me suis rapproché du GRETA 74 pour des formations en 2023. Nous vous ferons des propositions prochainement.

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) – La plateforme de covoiturage sur la commission jeunes agents est intéressante, ce serait bien que ce soit transposé sur toutes les activités.

Fabienne AUFRAY (CGT) – Je confirme, c'est bien le cas.

Vincent TORNIL (CGT) – Le principe est d'ajouter un lien vers une application de covoiturage pour inciter les Bénéficiaires.

Commission Achats Du 07 JUIN 2022	Avis du CA Décision du CA
1/ Ne pas fournir systématiquement 2 devis s'il s'agit de la CCAS, LCE 74 ou SAVATOU. La priorité sera donnée à la CCAS puis aux partenaires LCE 74 et SAVATOU. 2/ Proposition de la Commission de modifier le règlement de la commission Achats afin de ne pas convoquer une commission lorsqu'il s'agit de la CCAS, LCE 74 ou SAVATOU. Envoyer un mail aux membres accompagné du devis.	Accord du CA

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Il serait pertinent de faire un marché cadre avec LCE 74 ou SAVATOU pour leur garantir leurs interventions et sollicitations. En outre, cela évitera les va et vient avec la commission achats et au niveau de la carte LCE les problèmes de tarifs qui ont été revus.

Eve BERTHET (CGT) – Nous ne sommes pas revenus en arrière sur les tarifs, nous rencontrons chaque année les prestataires et la commission achats est prévenue. Je ne sais pas si la CMCAS est en mesure d'établir un marché cadre mais les commissions et les professionnels ont reçu comme consigne de travailler avec ces deux prestataires en priorité. On parle plus d'un partenariat privilégié et ils ont été sollicités depuis ces deux dernières années.

Yolande BAUDIN (CFE-UNSA Energie) – Il faudrait voir si la convention partenariat s'appliquerait.

Eve BERTHET (CGT) – Je rappelle les fonctionnements de la commission achats quand des devis de ces deux prestataires sont présentés Nous n'avons pas d'engagement formel. Les CMCAS ne peut garantir un volume.

Commission ASS Du 06 JUILLET 2022	Avis du CA Décision du CA
1/ Laurent EXCOFFIER référent Réseau Solidarité de la commission ASS pour mise en place du réseau. 2/ Guide RLSS : après relecture par les membres de la commission. 3/ Journée 10/10 et SSEPH : différentes manifestations.	Accord du CA

Commission ASS Du 14 SEPTEMBRE 2022	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Retroplanning sur la campagne de sensibilisation sur les sites IEG qui aura lieu lors de la journée des « DYS » qui aura lieu le 10 octobre 2022 et du 15/11/2022 au 15/12/2022.</p> <p>2/ Intégrer la SEEPH dans la campagne de sensibilisation.</p> <p>3/ La mise en place d'un pôle jeux handicap /quizz sur le handicap invisible /expo/ Kakemono ... (Arbre de Noel 2023 regarder la dispo de « A KAN LA DERIVE »).</p> <p>4/ Festival clin d'œil et JO 2024 : travailler un projet à destination des bénéficiaires.</p> <p>5/ Le guide Réseau Lien Social et Solidaire.</p>	<p>Accord du CA</p>

Commission BUDGET PATRIMOINE RESTAURATION Du 12 JUILLET 2022	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Etablir une convention avec l'hôtel VILLA GINETTE pour laisser un accès à l'eau aux clients désirant faire du paddle, sous forme de contremarque. La contrepartie est à définir, le gérant est ouvert à multiples propositions.</p> <p>2/ Achat d'une nouvelle tondeuse pour le site d'Aiguebelette, avec reprise de l'ancienne pour un budget max de 2000€. Prioriser un professionnel local avec maintenance.</p> <p>3/ Prendre un rdv tripartite club de plongée/CMCAS/CCAS sur le site de St Jorioz afin de définir rapidement la décision à prendre pour la toiture du local.</p>	<p>Accord du CA</p> <p>Proposition 1 : Pour 2023</p> <p>Proposition 3 : RDV pris mais n'a pas pu être honoré donc reporté</p>

Commission BUDGET PATRIMOINE RESTAURATION Du 15 SEPTEMBRE 2022	Avis du CA Décision du CA
<p>1/ Organiser une commission spéciale dédiée au retour des offres pour la rénovation de la salle Marcel Paul.</p> <p>2/ Réaliser le remplacement des luminaires de la mezzanine de la salle Marcel Paul en dehors de la consultation, fin 2022, à travers la réserve financière.</p> <p>3/ Travailler sur le fonctionnement du site d'Aiguebelette 2023, en initiant la réflexion à travers une réunion de fin de saison en octobre.</p>	<p>Accord du CA</p>

<p align="center">Commission ACTIVITES CULTURELLES et de LOISIRS - SEJOURS VACANCES Du 08 SEPTEMBRE 2022</p>	<p align="center">Avis du CA Décision du CA</p>
<p>1/ La commission propose de prendre contact avec la salle Gérard Philippe à Saint -Jean-de-Maurienne afin d'avoir une offre de spectacles en Maurienne.</p> <p>2/ La commission propose de faire une relance par le biais d'une info lettre et aux bénéficiaires identifiés pour le club de lecture.</p> <p>3/ Sortie Montreux : La commission propose, comme nous le permet nos règles budgétaires la prise en charge 100% du transport par la CMCAS, afin de rendre la sortie plus attractive. Le prix moyen passerait de 96€ à 64,50€ avec une augmentation du budget de 5600 à 7300.</p> <p>4/ La commission propose dans un premier temps (2022) d'informer les bénéficiaires de la programmation du festival du film européen des Arcs et de voir comment nous pouvons participer en 2023.</p> <p>5/ Le centre de vacances du CNRS d'Aussois va créer un festival de musique en 2023 et a demandé le prêt de salles de répétitions au centre CCAS d'Aussois pour y travailler un spectacle, afin qu'il soit présenté à la CCAS. L'idée serait de développer un partenariat avec le centre du CNRS pour faire grandir ce festival de musique en 2024, en prenant en charge un intervenant par exemple. La commission propose d'étudier cette proposition.</p> <p>6/ La commission propose au comité de rédaction de mettre en coup de cœur de la rédaction les deux livres jeunesse élus "mon livre préféré 2022" par les colos « été » 6/8 du Territoire : « Maître Joker » et « La bande à Julio » et en CD l'album « Dyade » de Cyril MOKAIESH!</p>	<p align="center">Accord du CA</p> <p align="center">Proposition 5 : S'assurer que le centre CCAS soit ouvert à cette période</p>

Florian FREYCHET (CFE-UNSA Energie) - Pour une sortie comme Montreux par exemple, il serait facile de s'y rendre en train.

Eve BERTHET (CGT) – Je suis complètement ouverte à ce sujet. En revanche, il est très compliqué d'avoir des billets groupes avec la SNCF.

Hervé DREUX (CGT) – La problématique des dessertes doit aussi être prise en compte.

Frédéric CHARVET (CGT) – Il en est de même pour les premiers et derniers kilomètres. Il n'empêche que cette proposition peut s'étudier à chaque fois que cela est possible.

Eve BERTHET (CGT) – Je ne pense pas que LCE et SAVATOU proposent du transport en train. Sur le point 5 j'é mets un bémol sur la période du festival et je préconise de se rapprocher au niveau professionnel si le centre est ouvert à cette période.

René PERRI (CGT) – Le festival aurait lieu fin août. C'est inédit pour nous, cela n'a jamais été fait.

Gilles CAILLETTE (CFE-UNSA Energie) – Je suis connecté à SNCF. Des voyages de groupes mix SNCF et bus sont proposés. Cela vaut peut-être le coup de regarder pour les prochaines sorties.

Jean Louis GROBEL – Je vous invite à écouter l'émission de 18h00 du 21 septembre sur France Inter qui abordait la question du développement durable et de l'économie soutenable.

Frédéric CHARVET (CGT) – Sur le même sujet RTE a proposé hier comme piste d'économie énergétique de cet hiver de fermer les bornes de recharges électriques pour les voitures.

7. Bilan CT et ACM Eté 2022

Eve BERTHET (CGT) – Les chiffres des villages vacances ne sont pas encore disponibles. Cet été quelques élus sont passés sur les villages vacances CCAS et ACM. Nous avons eu une visite sur les villages vacances des Saisies, Beaufort et la colonie de Saint Jean de Sixt et Morillon ; le président du comité de coordination que j'ai accompagné. De multiples retours, des expériences différentes d'un site à un autre sont mises en évidence, à noter que tous les enfants étaient contents de leur colonie sur notre territoire et les vacanciers aussi.

Je réitère notre besoin d'avoir des élus pendant à minima les 4 semaines de fréquentation de février. Nous sommes la plaque qui accueille le plus de bénéficiaires en hiver et le besoin est réel. En sus, nous avons en moyenne entre 37 et 42 conventions.

Je laisse la parole à Jean Louis GROBEL qui va présenter le document ACM envoyé le 15 septembre.

Eve BERTHET (CGT) – Une commande politique nationale sur le fait de regrouper le maximum de convois, d'optimiser le convoiage a été faite. Nous n'avons jamais eu autant de départs que cet été pour la CMCAS et je réaffirme qu'il n'est pas normal que 80 % des convois comprennent seulement un ou deux enfants. Cette commande politique n'a pas été suivie et va à l'encontre de ce qui était fait auparavant. Des explications vont être demandées lors de la prochaine commission.

Je rappelle aussi qu'il faut arrêter de contacter les retraités en premier pour le convoiage. Ce sont les parents qu'il faut appeler en priorité et nous nous battons pour que les détachements soient accordés par les entreprises. Tout est en train de s'articuler mais il est clair que tant que la majorité de nos transports prend en charge un ou deux enfants les difficultés perdureront.

Jean Louis GROBEL – Je partage tes propos. La problématique de construction des convois est réelle et touche différents sujets, notamment les départs différés ou la multiplication des départs dans des créneaux rapprochés, ce qui génère une démultiplication d'activité côté TSA et TCP.

C'est un sujet sur lequel je vais intervenir au niveau de la plaque. Le tout train nous met en difficulté et n'est pas une solution efficace. Le fait de regrouper un certain nombre de bénéficiaires y compris sur les lieux de ramassages peut être une des solutions. La question se poserait alors de la proximité. Je vais également revenir vers le pôle convoiage qui est en grande difficulté.

Laurent DUPONT (CGT) – Je te remercie Eve de ton intervention et de cet éclaircissement. Lorsque la commande politique est instaurée il serait bien qu'elle soit suivie dans les faits.

Eve BERTHET (CGT) – C'est pour cela que cela sera rappelé à la commission nationale Vacances Jeunes le 5.

Jean Louis GROBEL – Les professionnels sur cette commande là sont en phase avec vous.

Eve BERTHET (CGT) – Tout ceci n'est pas entendable économiquement, écologiquement et humainement parlant. Je rappelle tout mon soutien aux équipes qui effectuent le travail et qui s'épuisent à faire ces convoies. Elles vont demander des comptes et ces données factuelles vont le permettre.

Jean Louis GROBEL – Je reprécise que la question du convoiage est divisée en deux : le pôle transport national qui crée les convois et les TSA et TCP qui récupèrent les éléments et doivent trouver des convoyeurs et monter les dossiers. A ce jour nos équipes subissent ce qui est amené par le pôle transport et ils demandent l'arrêt de la multiplication des convois. Il termine la présentation.

Eve BERTHET (CGT) – Une expérimentation d'enquête séjour jeunes va être faite au niveau de la CMCAS Pays de Savoie sur un échantillon de parents dont les enfants sont partants et non partants. Cette étude sera réalisée en novembre par un jeune alternant du Pôle Etudes et Développement de la Plaque Rhône Alpes.

Dominique TAILLEBOSQ (CGT) – Les jeunes ont aussi eu accès à des tournées culturelles cet été notamment sur la thématique du handicap. Les colonies de Megève et Vaudagne ont été concernées. Le retour a été très intéressant et très bien perçu par les jeunes. Ceci est en lien avec le national par les activités sociales et en lien avec nos orientations politiques.

Hervé DREUX (CGT) – Un prix littéraire activités sociales jeunesse dénommé Mon livre préféré va être décerné. Ceci a été développé sur les colonies de notre territoire et les choix vont remonter au national. Nous allons proposer sur le prochain cairn deux livres jeunesse en « coup de cœur » de la rédaction, livres qui sont issus de nos colonies. Le but ici est de relayer ce qui est fait localement et sur les colonies.

Questions diverses

Eve BERTHET (CGT) – Il n'y a pas de questions diverses.

Je souhaite apporter des informations sur l'enquête SSA qui est un club sportif de la CMCAS Pays de Savoie. Il est prévu qu'une enquête soit adressée aux bénéficiaires de la CMCAS afin d'avoir des retours factuels et de prendre une décision sur le devenir de ce club sportif.

Une enquête va également être envoyée aux jeunes agents (18-35 ans). Cette dernière a été élaborée par la commission jeunes agents et étude et développement de la plaque Rhône Alpes.

Le 14 novembre aura lieu une journée de travail de l'ensemble des salariés des territoires des 2 Savoie sur le plan d'action et les orientations politiques de la CMCAS Pays de Savoie. Cette journée a pour but de pallier le manque de connaissance vis-à-vis de nos orientations professionnelles. Les administrateurs du CA de la CMCAS sont bien évidemment conviés.

DELIBERATION N° 2022.046

ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE DE LA CMCAS N°441

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

ORDRE DU JOUR :

1. Examen et validation des listes de candidatures aux élections de SLVie.
Questions diverses

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à la majorité l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration Extraordinaire de la CMCAS N°441, et décide de le convoquer le 05 octobre à 9h00, en visio conférence.

Eve BERTHET (CGT) – La CFDT ne participera pas au vote et Julien ORTOLLAND confirme.

Résultat du vote :

- pour : 16 (11 CGT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La délibération est adoptée à la majorité.

- Prochain ordre du jour

DELIBERATION N° 2022.047

ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS N°442

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
2. Approbation du PV du CA N°440 du 22/09/2022 et du PV du CA extraordinaire N°441 du 05/10/2022 (Votes)
3. Point Budget : Tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, Budget primitif 2023 (Votes)
4. Propositions des commissions (Vote)
Questions diverses

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'ordre du jour du Conseil d'Administration de la CMCAS N°442, et décide de le convoquer le 15 décembre à 9h00.

Résultat du vote :

- pour : 19 (11 CGT – 3 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- contre : 0,
- abstention : 0.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h06.

La Présidente
Eve BERTHET

13
EB

Le Secrétaire Général
Frédéric CHARVET

FC